

Zeitschrift: Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen
Herausgeber: Association Internationale pour l'Histoire des Alpes
Band: 15 (2010)

Artikel: Les espaces monastiques, des "réserves naturelles"? : Les chartreux des Alpes et les animaux sauvage, XVIe-XIXe siècles
Autor: Pépy, Émilie-Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-763078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les espaces monastiques, des «réserves naturelles»?

Les chartreux des Alpes et les animaux sauvages, XVI^e–XIX^e siècles

Émilie-Anne Pépy

Zusammenfassung

Waren klösterliche Ländereien «Naturschutzgebiete»? Kartäuserklöster und Wildtiere in den Alpen, 16. bis 19. Jahrhundert

Ab der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts wurden die unbekanntes Ländereien der Kartäuserklöster von den ersten Naturforschern erforscht. In den Klöstern fanden sie Unterkunft und Verpflegung und auch Führer, welche sie auf ihren Forschungsreisen begleiteten. Der Ausbau des Tourismus im 19. Jahrhundert schloss die Umwandlung dieser religiösen Gebiete hin zu veritablen Naturschutzgebieten für Fauna und Flora ab. Eine systematische Analyse der Klosterquellen zeigt dabei, dass sich die klösterlichen Gesellschaften im Ancien Régime nur wenig um das Leben der Tiere kümmerten und lediglich Abwehrmassnahmen ergriffen gegen gewisse Schädlinge oder Wildtiere, zum Biespiel gegen den Bären. Wenn hingegen externe Quellen oft leidenschaftlich über die Tierwelt der klösterlichen Ländereien berichten, so diente das hauptsächlich zur Bildung sehr spezifischer Vorstellungen über religiöse Räume.

Suggérer une comparaison entre des territoires monastiques d’Ancien Régime, et les réserves naturelles qui font appel à un concept de protection de la nature tout à fait contemporain (le premier parc naturel, Yellowstone, fut délimité en 1872), pourrait paraître complètement anachronique. Les vers du poète baroque Pierre Perrin, de l’Académie de musique, mettent pourtant en scène un territoire monastique, le désert de la Grande Chartreuse, où des animaux

emblématiques de la faune sauvage semblent profiter de conditions de vie iréniques dans un milieu naturel protégé. Est-ce là pure fiction littéraire, ou le reflet d'une certaine réalité?

«Jamais on n'y voit le Veneur
Troubler de la Biche lassée
L'oisiveté ni le bonheur;
Ou si parfois elle est pressée,
Elle court au faîte des Monts,
Qui portent leurs superbes fronts
Jusques dans le ciel des Estoiles
Et dans ce lieu paisible & seur,
Méprise l'effort du chasseur
Et toute l'enceinte des toiles

Bien haut dessus les monts pelez
Les Chamois à diverses troupes
Errans dans ces climats gelez
Eclatent sur leurs blanches croupes
Tantost on les voit voltiger
Et d'un pied subtil & léger
Grimper sur les plus hautes cimes
Puis des cornes comme d'un croc
Suspendus aux pointes d'un roc
Couler dans le fond des abymes

Le Chevreüil dessus le gravier
Sans craindre le plomb ny l'outrage
Le soir vient aux yeux du Bouvier
Chercher la pasture & l'ombrage
Sûrement on y rencontre l'Ours
Qui promène ses membres lourds
Parmy la forest solitaire
Ou qui descendant aux ruisseaux
Va iusques dans leurs froides eaux
Eteindre le feu qui l'altère».¹

Parmi les monastères alpins, ce sont effectivement les chartreuses qui sont le plus susceptibles d'offrir des pans de nature préservée. Aux fondements du projet de solitude cartusien, il y a le désert, ce territoire monastique dûment borné et reconnu par les autorités tant spirituelles que temporelles, qui tient lieu de refuge aux solitaires désireux de se soustraire aux tumultes du siècle. La règle de saint Bruno menace d'excommunication tout individu armé qui s'aviserait d'en franchir les limites, ce qui décourage les incursions des chasseurs; par ailleurs, les religieux ne consomment pas de viande animale. Berceau de l'ordre des chartreux, fondé à la fin du XI^e siècle par saint Bruno, les montagnes alpines accueillent un grand nombre de fondations médiévales. Ces territoires monastiques fonctionnaient-ils comme des conservatoires de la faune sauvage sous l'Ancien Régime? En faveur de cette hypothèse, on plaidera le fait qu'au XIX^e siècle, ils sont érigés en véritables conservatoires de nature sauvage, bien que le principe de clôture ait été aboli au XIX^e siècle, les rendant accessibles au tout-venant, y compris armé d'un fusil... L'herborisation à la Grande Chartreuse, ou dans les ruines d'autres déserts, demeure un grand classique dans les programmes de sorties des sociétés savantes de botanique. En outre, étudiant la disparition des ours des Alpes au XIX^e siècle, Bernard Prêtre a remarqué une coïncidence entre les espaces où sont observés les derniers spécimens de cette population et les anciennes limites des déserts de chartreux, offrant aux ours le refuge de vastes couverts forestiers.² Il s'agira ici de tenter de démêler les représentations des pratiques, afin de s'interroger sur le devenir des déserts de chartreux, systèmes spatio-religieux d'origine médiévale, aujourd'hui intégrés dans les découpages administratifs relatifs à la protection de la faune et de la flore.

Les animaux au désert, identification d'une composante de l'imaginaire spatial

Les récits de voyage de l'époque moderne réservent une place ambiguë au règne animal. Les rencontres directes avec des spécimens remarquables sont rares, voire inexistantes. Pourtant, les textes bruissent de leur présence diffuse; les grands prédateurs sont quasiment une référence obligée, mettant en lumière un imaginaire spatial spécifique projeté sur le milieu montagnard.

Les animaux dans les récits de voyage: faut-il faire confiance aux «témoins»?

Lorsque, au détour de leurs pérégrinations, les voyageurs évoquent le monde animal, c'est presque exclusivement pour citer des espèces emblématiques de l'espace sauvage, réputées hostiles à l'homme. Quelques exemples se rattachant au désert de la Grande Chartreuse montrent cependant que ces animaux hantent surtout l'imaginaire des auteurs, à défaut de se laisser entrevoir aux abords du monastère.

En 1733, le secrétaire Pierre Prion, chargé d'accompagner l'épouse de son maître lors de sa visite au monastère de Montfleury, en profite pour visiter la Grande Chartreuse, dont il livre un portrait haut en couleurs.³ Le moindre bruissement dans les alpages lui évoque inmanquablement la présence de féroces bêtes sauvages, et il affirme avoir croisé des loups sur le chemin du retour – les modalités quelque peu fantaisistes de cette rencontre permettent néanmoins de supposer que celle-ci s'inscrit dans les codes de l'écriture picaresque. Les registres comptabilisant les décès au désert, conservés pour une partie du XVIII^e siècle, ne déplorent en tout cas aucune perte due à l'attaque de prédateurs.⁴

Plus tard dans le siècle, le jeune voyageur anglais William Beckford profite de l'accueil des chartreux pour rechercher l'exaltation romantique au cœur des paysages montagnards qu'il parcourt sans relâche. Il est interrompu dans son élan par un religieux qui, inquiet de sa mine exaltée, se méprend sur l'origine de son trouble: «À voir mon agitation et mes gestes désordonnés, il avait certainement pensé que j'avais été effrayé par un ours, comme il en rôde fréquemment non loin des sommets enneigés».⁵

Là encore, c'est l'imagination de l'auteur qui s'exprime, puisque le religieux en question, contraint par son vœu de silence, n'a pas prononcé une parole. De manière plus originale, le père Mandar, qui effectue un voyage à la Grande Chartreuse en 1775, évoque le vol des oiseaux de proie:

«À travers les débris des roches mugissantes,
Les oiseaux à grand vol, les aigles, les milans,
Joignent leurs cris aigus au sifflement des vents».⁶

L'évocation des rapaces soutient ici une image poétique qui permet d'associer le désert des chartreux aux «régions supérieures de l'air». Ours, loups, rapaces diurnes ou nocturnes: l'inventaire faunistique demeure restreint,

et renvoie à l'altérité fondamentale du monde sauvage. Ce type de discours participe d'un système de représentations très spécifique, qui est celui du désert de montagne.

Les animaux sauvages, une composante de l'imaginaire spatial du désert

Désert et montagne: il s'agit là de la combinaison de deux types d'espaces à la signification particulièrement féconde, mais relativement récente, puisque la mise en scène de l'anachorète héroïque dans l'univers sauvage de la montagne procède d'une création littéraire tardo-antique. À partir du VI^e siècle, les ermites occidentaux aspirant à la solitude et au retrait du monde ont substitué aux déserts bibliques et aux thébaïdes du Moyen-Orient les montagnes vides d'hommes de leur continent. Dans les textes sacrés, la montagne est dotée d'une forte charge symbolique. Comme suspendu entre terre et ciel, cet espace de révélation et de transcendance est propice à la mise en rapport entre l'humain et le divin. Il conserve cependant un caractère ambivalent, se révélant tout à la fois un refuge pour ceux qui souhaitent se soustraire aux tumultes du siècle, et un lieu de mise à l'épreuve de leur foi, contre les difficultés matérielles et la tentation. Dans l'imaginaire médiéval, la montagne incarne également le *saltus* des Anciens, c'est un espace inquiétant, dangereux, susceptible d'abriter des créatures maléfiques. Au XVII^e siècle, un savant explorateur comme Johann Jakob Scheuchzer (1672–1733) évoque encore la présence de dragons dans les espaces périglaciaires.⁷ Certes, ce bestiaire fantastique a déserté les espaces de moyenne montagne; néanmoins, dans l'imaginaire des voyageurs non-montagnards, ceux-ci demeurent des espaces marginaux, abandonnés aux lois de la nature. Le sieur Du Mont, ancien soldat de confession protestante, qui fuit la France après le sac du Palatinat pour se réfugier à Genève, est contraint de traverser le massif de Chartreuse pour éviter les contrôles dans la vallée du Grésivaudan; l'aspect sauvage des lieux traversés le rebute grandement: «Ces montagnes qui semblent n'être faites que pour les Loups et les Sangliers sont pourtant habitées par quelques créatures humaines.»⁸

Aux représentations associées au milieu de montagne se surimpose, dans le cas des déserts, un imaginaire d'origine biblique, où les figures animales sont un faire-valoir nécessaire à l'exaltation de la sainteté. À partir du IV^e siècle, le nouveau mode de vie qu'est le monachisme, inspiré des expériences des anachorètes des déserts chauds de Palestine, d'Égypte et de Syrie, prend son

essor dans l'Occident chrétien. Les hagiographies des solitaires des nouveaux déserts se calquent sur le modèle des vies des initiateurs du monachisme, où l'on voit les saints ermites dompter les espèces les plus redoutables, voire cohabiter avec elles. La légende de saint Antoine joue sur l'ambiguïté des figures animales. Les images effrayantes de fauves prêts à l'attaque symbolisent la tentation. Mais lorsque les animaux se soumettent à la parole du saint qui leur demande de s'écarter de l'ermitage, ils permettent de rappeler la toute-puissance divine. Les hagiographies occidentales, imprégnées de cette matrice, font de la présence animale un *topos* permettant de prouver la sainteté de leurs héros. Dans les vies de saints étudiées par Anne-Marie Helvétius, les figures animales symbolisent le dérèglement, voire l'emprise du diable sur le lieu que Dieu a attribué au saint, et que celui-ci doit se réapproprier par un combat destiné à prouver son mérite.⁹ Dans d'autres légendes, on retrouve le motif du fauve apprivoisé qui se met au service du saint et l'assiste dans ses tâches quotidiennes. Saint Aubert, évêque fondateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, employait un loup comme messenger.¹⁰ Saint Gall, fondateur du monastère du même nom, avait un ours pour l'assister dans les tâches domestiques.¹¹ Compte tenu de la nature de l'expérience spirituelle de saint Bruno, fondée sur le repli de l'âme en elle-même et sur le refus des choses terrestres, la légende du fondateur de la Grande Chartreuse ne comporte pas de miracles «animaliers». Pourtant, jusqu'au XVIII^e siècle, et même au-delà, les discours produits par les visiteurs, puisant dans un matériau hagiographique plus ancien font sans cesse revenir les figures animales. La version suivant laquelle la nature sacrée du désert en éloigne les bêtes sauvages, créatures diaboliques, demeure minoritaire. La présence animale symbolise plus fréquemment le caractère sauvage de l'espace, et met en valeur, en contrepoint, l'héroïsme des moines qui affrontent cette nature au quotidien. L'animal fait alors partie des *topoi* horribles du désert des baroques, conçu comme un *locus horribilis*; ces représentations, fondées sur une matrice religieuse et déconnectées de toute caractéristique objective de l'espace, perdurent largement jusqu'au XVIII^e siècle. Le poète Pierre Perrin se rattache plutôt à un autre système de représentations: une tradition «édénique», décrivant le désert comme une reproduction du paradis où coexistent paisiblement bêtes et gens. Dans tous les cas, les témoignages de l'époque moderne doivent être interrogés à la lumière de l'imaginaire spécifique aux déserts. L'animal «objectif» n'en est pas nécessairement absent. Par exemple, le géographe Abraham Gölnitz, issu du monde protestant, livre une description de la Grande Chartreuse dépourvue

de symbolique hagiographique.¹² Lorsqu'il visite le monastère, en 1618, les frères ont coutume, semble-t-il, d'exposer sur la porte de la maison basse, en guise de trophées, les têtes des ours abattus dans le désert.

Des animaux invisibles: les grands absents des sources de la pratique¹³

Dans le monde monastique, l'observation de la faune n'a jamais constitué un objectif en soi à l'époque moderne. Les seules références à l'animal sauvage de chair et de sang – exception faite, donc, de la production religieuse ou littéraire, ou des bestiaires des enluminures – proviennent des rares rencontres provoquées par l'homme lorsqu'il prend en chasse l'animal, pour en faire consommation ou lorsque celui-ci est devenu indésirable.

La question de la chasse

Récemment étudié dans le cadre d'un doctorat, le territoire de la Grande Chartreuse constitue un terrain d'étude propice à l'examen des relations entre les hommes et les animaux sauvages.¹⁴ En dépit d'une enquête minutieuse dans la masse des documents relatifs à la gestion de ce territoire, comprenant un vaste patrimoine forestier, force est de constater que l'animal sauvage se dérobe à la traque de l'historien. Seules quelques mentions permettent de l'entrevoir brièvement, au détour des livres de comptes, lorsqu'y sont notés la vente de peaux ou l'achat de munitions et de poudre pour les fusils dont sont équipés les frères responsables des granges d'estives. Compte tenu de la discontinuité de telles sources comptables, il serait fort hasardeux de risquer toute estimation du volume des chasses. Les ventes de peaux se comptent sur les doigts de la main en l'espace de deux siècles (tab. 1).¹⁵

Bien que le dispositif juridique d'Ancien Régime interdise formellement la pratique de la chasse aux membres du premier ordre, les successeurs de saint Bruno détiennent de fait un droit de chasse à l'intérieur des limites de leurs déserts, qui n'est autre que l'émanation de l'exercice de leur juridiction seigneuriale. Il faut pourtant se garder d'en conclure à l'existence de «chasses monastiques» dans les déserts de chartreux. En 1672, les chartreux de Saint-Hugon nomment un juge pour lancer une information contre des

particuliers soupçonnés de piller leurs bois. Leur voisin, le baron d'Arvillard, leur en dénie le droit, en raison de ses prétentions sur la juridiction haute, qui comprendrait l'étendue de ce désert. Pour contrer cet argument, les chartreux allèguent leur droit de chasse exclusif à l'intérieur de leurs limites, qui découle justement du droit de juridiction haute. Ils en donnent pour preuve le cas d'un frère qui fit don de la dépouille d'un cerf à un ancêtre dudit seigneur... au XIV^e siècle.¹⁶

Le mode de vie des religieux de chœur, rythmé par l'assistance aux offices, et la garde de la cellule où leur temps se partage entre prière et travail manuel, ne laisse place à aucune occupation de ce genre. Même les temps de récréation passés à déambuler au cœur du désert doivent rester employés aux conversations spirituelles et à la méditation. Seuls les frères ou les domestiques responsables des obédiences et des granges sont armés. À la Grande Chartreuse, il existe un véritable arsenal composé de fusils et de piques destinés, semble-t-il, à effaroucher les prédateurs lorsqu'ils s'approchent des troupeaux. La pratique n'est pas exceptionnelle, loin s'en faut. Tous les monastères d'altitude sont peu ou prou concernés par la question des animaux sauvages, surtout lorsqu'ils tirent leur revenu des pratiques d'élevage, et que leurs troupeaux doivent cohabiter avec de potentiels prédateurs, qui ne sont pas seulement les ours et les loups, mais aussi les rapaces ou les charognards. À la belle saison, les chanoines de Sixt laissent les troupeaux de moutons sur l'alpage des Fonds, un vallon de prés et de bois de sapins, couronné de rochers. «Ils comptent peu cependant sur les agneaux qui naissent sur les rochers: non qu'ils aient rien à craindre des ours ni des loups, quoiqu'assez communs dans ces montagnes; les précipices dont ils sont environnés les en mettent à l'abri mais ces précipices n'arrêtent pas l'aigle, qui est un ennemi bien redoutable pour ces pauvres animaux.»¹⁷

Pour revenir à l'univers cartusien, les religieuses de Prémol ont également coutume d'armer les serviteurs chargés du soin des bêtes. Leurs livres de raison évoquent ponctuellement des opérations de raccommodage des fusils.¹⁸ Ce n'est pas pour autant que les chartreux se livrent à des hécatombes d'ours, de loups ou autres prédateurs de troupeaux; la présence de grands chiens, dont les frais de nourriture constituent une catégorie à part entière des livres de compte dans le cas de la Grande Chartreuse, suffit sans doute la plupart du temps à tenir à distance ces animaux sauvages.

Tab. 1: *Références aux animaux sauvages dans les comptes des obédiences de la Grande Chartreuse (XVI^e–XVIII^e siècles)*

Source	Date	Acquisition	Vente	Don
BMG R 6279 Comptes de la Cor- rierie, 1625–1626	Juin 1625	1 peau d'ours		
BMG R 6287 Comptes de Villette, 1622–1626	Nov. 1623			3 peaux de renard
Comptes de Currière, 11 sept. 1753 1753–1789			1 peau d'ours	
	19 août 1755		1 peau de cerf	
	30 mai 1766		1 peau d'ours, 1 peau de chamois	

La question de l'alimentation

La chasse «alimentaire» n'a pas davantage cours dans les déserts. La règle de saint Bruno oblige à ne consommer que du maigre: poissons bien entendu, mais aussi batraciens, crustacés, et, de manière plus étonnante, les loutres qui sont alors considérées comme des poissons. Quant aux travailleurs extérieurs, qui sont entre 300 et 500 dans l'enceinte du désert de la Grande Chartreuse au XVIII^e siècle, ils reçoivent pour partie de leur salaire du fromage, du pain, parfois du bouillon, du vin et du sel, mais jamais il n'est question de venaison. Les livres de comptes de la maison révèlent que la plupart de ces mets sont produits sur place, ou achetés aux marchands de Grenoble.

À la fin du XVII^e siècle, dans les *Annales cartusiennes*, Dom Innocent Le Masson se plaisait à évoquer les succulentes «truites saxatiles» abondant dans les torrents de son désert.¹⁹ Peut-être trouve-t-on quelques spécimens dans les réservoirs construits sur le cours du torrent de Saint-Bruno. Néanmoins, faute de maîtriser la reproduction artificielle de cette espèce (qui ne sera acquise qu'au XIX^e siècle), les chartreux ont recours aux marchands de Grenoble, Chambéry, Annecy ou Marseille jusqu'à la fin du XVII^e siècle. À cette époque, désireux de réduire les coûts d'approvisionnement en poisson

tout en améliorant la qualité de cette denrée essentielle, Dom Innocent Le Masson fait construire plusieurs étangs sur des terres que possède la Chartreuse dans l'Entre-deux-Guiers. On y élève des carpes et des brochets qui couvrent une partie des besoins alimentaires du monastère.

Les déserts, territoires sauvages?

Dès le XVII^e siècle, s'opère une mutation fondamentale dans les espaces cartusiens. Ils combinent désormais leur fonction spirituelle de refuge sacré à une fonction nouvelle de réservoirs de ressources naturelles. Les «solitudes» sont alors abondamment parcourues par un nombre important de travailleurs des déserts, employés à l'exploitation des forêts, à l'aménagement des structures, au bon fonctionnement des artifices métallurgiques...

La mise en exploitation des ressources à partir du XVII^e siècle

Au cours du XVII^e siècle, le couvert forestier fait l'objet d'une mise en exploitation systématique. Les arbres de la Grande Chartreuse alimentent à la fois la consommation urbaine des villes et bourgs alpins, la construction navale des arsenaux du Levant, et les hauts fourneaux de la métallurgie cartusienne, qui passe d'une dimension artisanale à une dimension véritablement industrielle. La maison de Saint-Hugon s'est spécialisée plus précocement que la maison-mère dans cette production métallurgique, en exploitant des mines à ciel ouvert. De nombreuses chartreuses alpines, comme celle d'Aillon, profitent du cours élevé du fer à la fin du XVII^e siècle pour s'équiper de fourneaux et développer une activité rentable. Les poètes se félicitent de tant d'ouvrage, comme par exemple dans cette louange du désert d'Aillon, datant de la fin du XVII^e siècle. «Dans les monts sourcilleux qui composent les Bauges / Près des Alpes, parmi les bois / Se rencontre un désert dont les cieux ont fait choix.» La narration revient sur les équipements métallurgiques, que la combustion du bois met en branle. «Tout tremble alors, tout fuit, tout quitte / Le loup, le sanglier, l'ours, le cerf, le chamois / Contrains de se sauver pour prendre un autre gitte / Semblent se dire adieu par leurs lugubres voix.»²⁰

Ces vers s'inscrivent dans la tradition «édénique» déjà évoquée: le désert y est conçu comme un milieu paradisiaque, un lieu saint baigné de calme et de silence.

L'expression poétique, qui exagère le caractère titanesque du travail du métal, évoque ici une forme de réalité.

En effet, l'aménagement des déserts restreint nécessairement la marge d'action (au moins diurne) des animaux. À la Grande Chartreuse, le vacarme des équipements métallurgiques reste limité aux deux points d'entrée du désert, dans les gorges du Guiers. Néanmoins, seule la frange supérieure du couvert forestier, en marge des barres rocheuses, échappe à l'intervention des forestiers du monastère et des employés des entrepreneurs de marine. À la Grande Chartreuse, les fouilles archéologiques ont mis au jour les vestiges de charbonnières qui criblent les pentes; les charbonniers ont coutume d'installer leurs campements à proximité, maintenant une présence humaine dans les bois, y compris la nuit. Les déserts de chartreux du XVII^e siècle sont devenus des territoires industriels, dans une logique d'exploitation de la nature à des fins utilitaires. À la Grande Chartreuse, les religieux envisagent même de doubler la route qui traverse de part en part le désert, afin de permettre l'évacuation des grumes de la Marine sans perturber l'acheminement des convois de vivres ou de voyageurs.

L'apogée de l'industrie métallurgique cartusienne correspond au premier quart du XVIII^e siècle. Par la suite, bridée par la nouvelle réglementation imposée par l'administration royale des Eaux et Forêts, soucieuse de protéger les milieux forestiers que l'on pense menacés par la consommation des fourneaux, cette activité entre dans une phase de stagnation. Les artifices ne peuvent fonctionner qu'au ralenti, voire une année sur deux, et des pans entiers de forêt sont strictement mis en réserve.

Le désert, terrain de recherche pour les naturalistes

Ce sont ces mêmes espaces qui, durant la seconde moitié XVIII^e siècle, sont considérés comme des conservatoires de la flore par les «scavants explorateurs de montagne», qui omettent complètement l'existence de ce type d'industries. Les plus fameux botanistes en font des terrains d'études privilégiés, profitant de l'accueil des religieux pour entreprendre leurs excursions, et dresser leurs inventaires. Horace-Benedict de Saussure a commencé ses travaux sur les Alpes du nord par le massif de Chartreuse; en 1767, il se perd aux alentours du couvent dans une tempête de neige. Quelques années plus tard, le savant se lance dans l'exploration des chaînons proches de Sallanches. Dans le désert du Reposoir et dans les montagnes attenantes, Horace-Benedict de Saussure a le loisir d'ob-

server, outre la flore alpine et les roches témoins de l'histoire géologique, quelques espèces d'oiseaux propres aux Alpes et au Jura, comme le «merle à collier», le «cassenoix» et le «ronoir». Le naturaliste et son guide croisent également deux loups, mis en fuite par la présence de leur grand chien braque. Il insiste sur l'hospitalité des chartreux, qui lui permettent de multiplier ses explorations. «Ce couvent seroit un hospice commode pour un amateur d'Histoire Naturelle; j'y ai séjourné deux ou trois fois et j'ai toujours été bien reçu des Chartreux qui l'habitent [...]. Les montagnes des environs de cette Chartreuse sont intéressantes pour la Botanique, & même pour la Biologie».²¹

Le savant relate avec amusement sa première rencontre avec les religieux, au cœur d'un bois où ces derniers effectuent leur *spatiement*.²² De Saussure, accompagné de deux domestiques et de chasseurs en tenue, était venu prélever des spécimens d'oiseaux des Alpes pour compléter une collection – comme le rappelle É. Bourdon dans son article, l'observation naturaliste s'effectue encore à partir des dépouilles d'animaux, et non pas *in situ*. «Les paisibles habitants de cette solitude se voyant tout-à-coup environnés d'hommes inconnus et armés, crurent que c'étoit fait de leur sort et qu'au moins nous venions pour piller le Couvent. Nous eûmes beau leur expliquer les motifs de mon voyage; la curiosité leur sembloit un motif trop foible, pour engager à venir arpenter ces montagnes qui leur paroissent si tristes & si ingrates, et cet armement pour tuer de petits oiseaux étoit à la fois un prétexte ridicule & presque dérisoire.» Ce n'est que lorsque le savant déballa sous leurs yeux ses instruments de physique que les chartreux se rassurèrent quant au caractère pacifique de sa visite.

L'anecdote est assez révélatrice du cloisonnement qui règne encore entre le monde scientifique et la sphère de l'Église, entre deux manières de regarder le paysage. Pour les religieux, le paysage de montagne demeure un lieu de mortification, d'édification et de retraite spirituelle, alors que les savants le décomposent en unités intelligibles en fonction de leur intérêt scientifique: les pierres, le sol, la flore, la faune, etc. Cette fin du XVIII^e siècle constitue toutefois un moment de rencontre entre deux univers aux intérêts bien compris: les moines offrent l'hospitalité aux savants, et leur portent assistance dans leurs pérégrinations, d'autant plus volontiers que ces derniers affichent un respect pour la religion qui n'est pas simplement formel. Un autre grand découvreur des Alpes dauphinoises, le médecin Dominique Villars, témoigne également d'un vif intérêt pour l'espace montagnard des déserts de chartreux. Il effectue ainsi plusieurs séjours à la Grande Chartreuse, ainsi que dans les chartreuses de Prémol ou Saint-Hugon, dans les montagnes de Belledonne et du Vercors.

Dans son chef d'œuvre consacré aux plantes du Dauphiné, il tient d'ailleurs à remercier les religieux pour leur coopération sans faille. «MM. Les officiers de la Grande Chartreuse se prêtèrent à nos désirs, en nous fournissant des guides, des indicateurs, & les moyens nécessaires pour remplir le but de nos voyages. Nous avons reçu à Prémol, à Saint-Hugon, à Bouvante & à La Salette, les mêmes accueils, la même hospitalité de ces pieux solitaires.»²³

Si les déserts deviennent des espaces scientifiquement attractifs à partir du XVIII^e siècle, c'est donc pour des raisons essentiellement pratiques. À l'époque où les monastères jouent le rôle qui sera plus tard celui des refuges de montagne, les chartreux accueillent bien volontiers les savants et les curieux désireux d'observer les merveilles naturelles.

Quel qu'ait pu être le caractère hostile de leur environnement, les monastères se caractérisent depuis le Moyen Âge par une réelle sensibilité au milieu naturel. Ils constituent des entités à même d'exploiter les ressources des milieux difficiles: unité d'action, économies d'échelles, poids juridique, le tout sur la longue durée.²⁴ Leur patrimoine sera géré «en bon père de famille», sans qu'il soit évidemment question d'une quelconque sensibilité environnementaliste précoce, mais bien parce qu'il est nécessaire de ne pas épuiser les milieux pour garantir la perpétuation du mode de vie de la communauté. L'animal sauvage fait partie de ces équilibres subtils, il est toléré «en bon voisin», tant que ses exigences ne mettent pas en péril les intérêts humains. C'est pour cela même qu'il est très difficile, voire impossible, de le rencontrer frontalement dans les sources monastiques. Les archives des chartreux des Alpes sont sans doute parmi les plus explicites, en raison de la fréquentation de ces lieux par les premiers touristes qui laissent à la postérité leurs impressions de voyage, mais aussi grâce aux travaux des naturalistes du XVIII^e siècle. Pour autant, les déserts de chartreux ne sauraient être considérés comme des «réserves naturelles» avant l'heure, loin s'en faut; même si les pratiques de chasse sont limitées, les activités industrielles amplement développées sur ces territoires, tiennent certainement un grand nombre d'espèces sauvages à distance. Lorsque ces animaux sont mentionnés dans les textes, il faut s'interroger sur la part d'imaginaire liée aux représentations religieuses du désert.

C'est au XIX^e siècle que les anciens territoires monastiques sont promus comme des espaces emblématiques d'une nature sauvage, fantasmée: les touristes frémissent à l'idée d'y croiser des ours à chaque détour de sentier, alors même que l'espèce est en voie de disparition dès les années 1850.²⁵ Ce nouveau système de représentations se glisse aisément dans l'imaginaire

religieux préexistant, alors que les activités industrielles, auxquelles la Révolution a donné un coup d'arrêt, tombent définitivement dans l'oubli. Les logiques à l'œuvre sont sensiblement les mêmes que celles qui président à la mise en place des réserves naturelles des XIX^e et surtout XX^e siècles: il s'agit de figer des espaces dans un supposé «état de nature», à l'écart des mutations sociétales, et, dans le cas précis du désert de la Grande Chartreuse, dans la nostalgie de l'Ancien Régime.²⁶

Notes

- 1 P. Perrin, *La Chartreuse ou la sainte solitude*, Paris 1655.
- 2 B. Prêtre, *Les derniers ours de Savoie et du Dauphiné, de Genève à Barcelonnette: essai sur la triste fin des ours alpins*, Grenoble 2001.
- 3 E. Le Roy Ladurie, O. Ranum (sous la dir. de), *Pierre Prion, scribe: mémoires d'un écrivain de campagne au XVIII^e siècle*, Paris 1985.
- 4 Un des facteurs d'explication réside peut-être dans le fait que les travaux agricoles et la surveillance des troupeaux échouent à des hommes adultes, et non à des enfants ou adolescents.
- 5 W. Beckford, *Italy, with Sketches of Spain and Portugal*, Philadelphia 1834, t. 1, pp. 224–235. Traduction de É.-A. Pépy. Cf. *Espace sacré, espace profane. Le territoire de la Grande Chartreuse, fin XVI^e–fin XVIII^e siècle*, Université de Grenoble 2008, t. 2, pp. 135–142.
- 6 J.-F. Mandar, *Description de la Grande Chartreuse, par le père Mandar, Prêtre de l'Oratoire*, s. l. n. d [1778].
- 7 S. Boscani Leoni, «Tra Zurigo e le Alpi: le «Lettres des Grisons» di Johann Jakob Scheuchzer (1672–1733). Dinamiche della comunicazione erudita all'inizio del Settecento», in: J. Mathieu, S. Boscani Leoni (éd.), *Die Alpen / les Alpes. Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Berne 2005, pp. 157–174.
- 8 Du Mont, *Voyages de M. Du Mont en France, en Allemagne, à Malthe et en Turquie. Contenant les Recherches et Observations Curieuses qu'il a faites en tous ces Païs*, La Haye 1699, pp. 123–128.
- 9 A.-M. Helvétius, «Le saint et la sacralisation de l'espace en Gaule du nord d'après les sources hagiographiques», in: M. Kaplan (sous la dir. de), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident, études comparées*, Paris 2001, pp. 137–151.
- 10 F. Feu-Ardent, *Histoire de la fondation de l'Eglise & Abbaie du Mont S. Michel, pres celui de Tombe: & des miracles, reliques, & indulgences donnez en icelle. Tout recueilli des Archives dudit lieu*, Constances 1645, pp. 5–12.
- 11 C. Santschi, *Des ermites et des ours: étude sur les ermites de Suisse orientale*, Genève 2004.
- 12 A. Gölnitz, *Ulysses Belgico-Gallicum*, Amsterdam 1631.
- 13 On entendra par «sources de la pratique» les documents qui se rapportent à la gestion des temporels monastiques.
- 14 Pépy (voir note 5).
- 15 Ce sondage reste par ailleurs difficile à interpréter. Seuls l'ours et le renard peuvent être considérés comme des indésirables. Théoriquement végétarien, l'ours des Alpes ne présente un danger pour l'homme que lorsque la femelle est dérangée avec ses petits, ou lorsque l'animal se met en quête de nourriture au sortir de l'hibernation. Plus rarement, certains spécimens prennent goût à la chair des brebis ou des chèvres, encourageant les réactions hostiles des gardiens de troupeaux. Les renards quant à eux s'attaquent aux volailles que les frères élèvent dans les obédiences pour la production d'œufs destinée au monastère. Le livre de comptes précise que les peaux de ces animaux ont été offertes à un notaire travaillant pour la Grande Chartreuse. On souhaitait ainsi honorer ce châ-

lain d'une seigneurie appartenant aux chartreux, mais aussi le maintenir dans la dépendance du monastère. Le cas des peaux de cerf et de chamois est plus problématique. Il paraît peu probable que les religieux aient ordonné ce type de chasse à des fins alimentaires, sauf peut-être pour régaler un hôte de prestige. Il est possible en revanche que leurs garde-chasses aient confisqué des prises effectuées par des braconniers.

- 16 Bibliothèque Municipale de Grenoble, E4293: affaire opposant les chartreux de Saint-Hugon au baron d'Arvillard, fin XVII^e siècle.
- 17 A. Duluc, J. Dentard, *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny, par MM. D. et D. [André Duluc physicien et Jean Dentard pasteur]*, Maastricht 1776.
- 18 Archives Départementales de l'Isère, 17H21: livres de raison des chartreuses de Prémol.
- 19 I. Le Masson, *Annales ordinis cartusienensis*, La Corrierie 1687, livre I, chap. II, par. V.
- 20 «La chartreuse d'Aillon ou la magnifique solitude», poème anonyme de la fin du XVII^e siècle cité par A. Bouchayer, *Les Chartreux maîtres de forges*, Grenoble 1927, p. 205.
- 21 H.-B. de Saussure, *Voyages dans les Alpes, précédés d'un Essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève, par Horace-Benedict de Saussure*, Neuchâtel 1779–1796, t. 1, pp. 225–226.
- 22 Le *spatiement* désigne le temps de récréation ménagé aux religieux de chœur dans la règle de saint Bruno. Ils peuvent rompre momentanément le vœu de silence et déambuler dans l'espace du désert.
- 23 D. Villars, *Histoire des plantes du Dauphiné, contenant une préface historique, un dictionnaire des termes de botanique, les classes, les familles, les genres, & les herborisations des environs de Grenoble, de la Grande Chartreuse, de Briançon, de Gap & de Montélimar*, Paris 1786, t. 1, pp. xxv–xxvi.
- 24 Voir les diverses contributions dont «Les religieux et la mer», Actes du Colloque des 21, 22 et 23 septembre 2001 à l'Université Catholique de Lille, 16 (Coll. Histoire médiévale et archéologie), Amiens 2004.
- 25 É.-A. Pépy, «Imaginaire du sauvage, l'ours sur le territoire de la Grande-Chartreuse», in: S. Frioux, É.-A. Pépy (sous la dir. de), *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine: France, XVI^e–XXI^e siècles*, Lyon 2009, pp. 87–102.
- 26 G. Chaix, «La montagne et les chartreux. Imaginaire et réalité d'un refuge (1816–1903)», in: S. Brunet et al., *Montagnes sacrées d'Europe*, Paris 2005, pp. 317–325.

